



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 122599

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) mettant en évidence le doublement des dépassements d'honoraires facturés par les médecins libéraux depuis quinze ans. Il lui demande de lui indiquer les enseignements qu'il tire de cette étude, qui conclut de façon préoccupante à un recul de l'accès aux soins pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122599

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4042